



AGENCE CONSTRUCTION TROYES
59 RUE RAYMOND POINCARE BP 252
10000 TROYES
Tél.: (+33)3.25.73.62.70

BENOIT MARCUZZI
SID NORD-EST DIV AERO DIVISION PROJET
RAFALE CANADA
80 RUE DU SERGENT BLANDAN CS 53864
54029 NANCY
54029 NANCY

Sécurité & protection de la santé

N/Réf: CSPS/14730/0526/0050

Affaire suivie par: Philippe CHAMPS

☎ 0622763260

philippe.champs@socotec.com

Dossier n°: 250514730000042
52-SAINT DIZIER-ESID METZ- construction d'un nouveau bâtiment EETIS - BA 113-SPS
Base Aérienne 113,
52100 SAINT DIZIER

A TROYES, le 14/05/2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'opération citée en objet, j'ai le plaisir de vous annoncer que je serai le coordonnateur SPS en charge du suivi de votre dossier.

Je vous invite à prendre connaissance des points ci-dessous, qui sont de nature à appuyer et valoriser notre mission, au fur et à mesure de l'élaboration de votre projet, tant pour la phase de Conception, que pour celle de Réalisation.

Afin de mener à bien ma mission, je vous rappelle que je dois être intégré aux différentes réunions organisées avec la maîtrise d'œuvre dès la phase de conception de votre projet (conformément aux dispositions définies dans notre contrat).

Nous vous remercions de prendre en compte les remarques formulées dans la synthèse ci-dessous et vous demandons :

- De nous informer des dispositions que vous envisagez de mettre en place suite aux remarques formulées,
- De nous transmettre les documents demandés dans cette analyse
- De nous apporter toutes les observations que vous jugerez utiles à ce stade du projet.
- De nous transmettre les coordonnées de l'équipe de Maîtrise d'œuvre (conception et réalisation).

Ces demandes peuvent être examinées lors d'une réunion de conception spécifique à la mission de coordination SPS.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tous renseignements utiles.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le coordonnateur SPS
Philippe CHAMPS



Destinataire	Email
SID Nord-Est DIV AERO Division projet Rafale CANADA - : HUGUES LE BOUTEILLER	hugues.le-bouteiller@intraedef.gouv.fr
SID Nord-Est DIV AERO Division projet Rafale CANADA - : Cédric POLAT	cedric.polat@intraedef.gouv.fr
SID Nord-Est DIV AERO Division projet Rafale CANADA - : YANNIS MAETZ	yannis.maetz@intraedef.gouv.fr
SID Nord-Est DIV AERO Division projet Rafale CANADA - : benoit MARCUZZI	benoit.marcuzzi@intraedef.gouv.fr

SYNTHESE DE L'ANALYSE INITIALE EN PHASE DE CONCEPTION

1 – Analyse de l'organisation de chantier (servant de base à la réalisation de l'analyse des risques chantier et à la réalisation du PGCSPS)

Points abordés	Etat	Commentaires CSPS
Déclaration préalable transmise aux organismes de prévention	Non transmis	A réaliser par le Maître d'ouvrage
Liste des lots et Entreprises - Mode de passation des marchés	Transmis	Marché passé en Corps d'état séparé (Liste des lots à fournir)
Stade d'avancement du projet	Transmis	Phase Etude de Projet (PRO)
Planning d'opération	Non transmis	A fournir au CSPS afin de déterminer les phases présentant des risques de coactivité
Ouvrages existants sur ou à proximité du site	Non transmis	Est-il prévu pendant la réalisation des travaux, des opérations avoisinantes ?
Travaux en site occupé	Sans objet	
Caractéristique des sols : Rapport et diagnostics	Non transmis	Les différents rapports d'étude de sol sont à transmettre au CSPS
DT/DICT	Non transmis	Les DT/DICT sont à transmettre au CSPS
Réseaux existants	Non transmis	Existe-t-il des procédures spécifiques de consignation des réseaux
Matériaux dangereux : diagnostics avant travaux	Non transmis	Fournir au CSPS les diagnostics avant travaux et/ou Démolition.
VRD Primaires	Sans objet	

Points abordés	Etat	Commentaires CSPS
Installations de chantier	Non prévu	Fournir au CSPS le Projet de plan d'installation de chantier
Logistique de chantier et mise en commun des moyens	Non défini	
Zones de stockage	Non défini	La zone de stockage doit être intégrée au Projet de plan d'installation de chantier.
Protections collectives	Non défini	Définir en concertation avec le Maître d'œuvre le lot à attribuer pour la mise en œuvre et l'entretien des protections collectives provisoires.
Circulations horizontales et verticales sur le chantier	Non défini	Les modalités concernant les circulations horizontales et verticales seront définies dans le PGCSPS en accord avec le Maître d'œuvre et le Maître d'ouvrage.
Gestion des déchets	Non défini	Les dispositions concernant la gestion des déchets seront à définir en concertation avec le Maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre.

2 – Analyse Interventions ultérieures sur l'ouvrage (base de la constitution du DIUO)

Points abordés	Etat	Commentaires CSPS
Locaux techniques affectés au nettoyage mis à disposition pour le personnel d'entretien	Non prévu	Préciser la mise à disposition et la localisation des locaux affectés au personnel d'entretien
Installations sanitaires et vestiaires mis à disposition pour le personnel d'entretien	Non prévu	Préciser la mise à disposition et la localisation des locaux affectés au personnel d'entretien
Réseaux enterrés et aériens	Non transmis	Préciser la présence de réseaux enterrés et aériens nécessitant des interventions ultérieures
Toitures : Accès	Non transmis	Préciser les dispositions envisagées pour assurer l'accessibilité en toiture
Toiture : Protections antichute	Non transmis	Préciser les dispositions envisagées pour assurer la protection en toiture
Toiture : Equipement en toiture / Circulation	Non transmis	
Façades Extérieures dont surfaces vitrées : Accès et moyens d'intervention	Non transmis	Envisager des aménagements en pieds de façades permettant l'utilisation d'équipements de type nacelles/échafaudages

3 – Documents à transmettre en phase de réception

15 jours avant la date de réception, vous voudrez bien nous faire parvenir la totalité des bordereaux référençant les éléments et documents qui composent le DOE pour référencement au DIUO.

Nous vous transmettrons, ainsi qu'à la maîtrise d'œuvre, pendant la phase de conception du projet, la liste des documents nécessaire à la constitution du DIUO.